

RAPPORT
QUARANTE-DEUXIÈME RÉUNION DU
COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA
COOPÉRATION ISLAMIQUE (COMCEC)
(12-13 mai 2026)

1. La Quarantième-deuxième Réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent de Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) s'est tenue les 12-13 mai 2026 à Ankara, en République de Türkiye.

2. Les représentants des États membres suivants du Comité ont participé à la Réunion :

- République de Türkiye : (Président, Permanent)
- Royaume d'Arabie Saoudite : (Vice-président, Membre Permanent)
- État de Palestine : (Vice-Président, Membre Permanent)
- État du Koweït : (Vice-Président, représentant la Région Arabe)
- République d'Azerbaïdjan : (Vice-Président, représentant de la Région Asiatique)
- République de Gambie : (Vice-Président, représentant la Région Africaine)
- République Islamique du Pakistan: (Rapporteur)
- État du Qatar : (Membre du Bureau Précédent)
- Sultanat de Brunei Darussalam : (Membre du Bureau Précédent)
- République du Sénégal : (Membre du Bureau Précédent)

3. Les représentants du Secrétariat général de l'OCI, du Bureau de coordination du COMCEC, du Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC), du Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), de la Banque islamique de développement (BID), la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIAICE), l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA), du Centre du Travail de l'OCI (OIC LC), de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI), la Chambre Islamique de Commerce et de Développement (CICD), et du Centre d'Arbitrage de l'OCI (OIC-AC) ont assisté à la réunion.

(La liste des participants est jointe en annexe I)

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

4. Après une récitation du Saint Coran, Son Excellence M. Abdullah Rıdvan AĞAOĞLU, Vice-Président de la Stratégie et du Budget de la Présidence de la République de Türkiye, a inauguré la réunion.

5. Au début, S.E. M. AĞAOĞLU a souhaité la bienvenue aux distingués délégués à Ankara à l'occasion de la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC et a souligné qu'une appropriation et un engagement forts des pays membres sont essentiels pour faire avancer les efforts de coopération de l'Ummah Islamique.

6. S.E. M. AĞAOĞLU a attiré l'attention sur la grave situation humanitaire en Palestine résultant du génocide commis par Israël, soulignant que l'Ummah islamique doit adopter une position plus forte, plus déterminée et axée sur les résultats pour soutenir le peuple palestinien. S.E. M. AĞAOĞLU a également appelé la communauté internationale à prendre des mesures concrètes pour parvenir à la justice et à une paix durable et a exprimé ses condoléances à ceux qui ont perdu la vie, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

7. Se référant à l'évolution de la situation dans la région, S.E. M. AĞAOĞLU a souligné que les atrocités commises par Israël et les conflits en cours dans la région ont eu de graves conséquences humanitaires, notamment des pertes civiles et des déplacements massifs. Réitérant la condamnation par Türkiye des attaques violant le droit international et les principes humanitaires, S.E. M. AĞAOĞLU a salué la poursuite des efforts de cessez-le-feu et de médiation, tout en soulignant l'importance de préserver le processus de négociation. S.E. M. AĞAOĞLU a également exprimé sa préoccupation concernant les attaques contre le Liban et a souligné le risque sérieux de plonger la région dans une catastrophe bien plus grande, comme le démontre le déplacement de plus d'un million de personnes. Il a également réaffirmé le soutien continu de Türkiye à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à la stabilité de tous les États membres dans la région touchée par la crise, ainsi que son engagement à soutenir tous les efforts visant à parvenir à une résolution pacifique de la crise.

8. S.E. M. AĞAOĞLU a noté que les conflits et tensions géopolitiques en cours continuent d'augmenter les risques de dégradation et l'incertitude dans l'économie mondiale, sous l'effet de l'inflation croissante, des défis liés à l'approvisionnement énergétique, des perturbations commerciales et de l'endettement public élevé. À cet égard, S.E. M. AĞAOĞLU a souligné l'importance de la stabilité des prix, de la discipline fiscale et du renforcement de la coopération internationale, et s'est dit convaincu que le renforcement de la collaboration au sein du COMCEC favoriserait une plus grande résilience économique et une croissance mondiale inclusive.

9. S.E. M. AĞAOĞLU a rappelé que la session ministérielle d'échange de vues précédente du COMCEC s'était concentrée sur les stratégies d'augmentation des exportations tandis que la session de cette année portera sur le développement d'instruments de financement du commerce efficaces. S.E. M. AĞAOĞLU a souligné l'importance de renforcer et de diversifier les mécanismes de financement du commerce, y compris les instruments de financement islamiques, et a exprimé sa confiance dans le fait que les délibérations des ministres lors de la 42^{ème} session ministérielle du COMCEC aideraient à libérer le potentiel commercial des Pays membres.

10. S.E. M. AĞAOĞLU a souligné que le COMCEC offre des opportunités précieuses pour relever les défis communs en matière de développement et renforcer la coopération entre les Pays membres par le biais de ses programmes et projets en cours. À cet égard, tout en soulignant l'importance des efforts déployés pour l'expansion du SPC-OCI, S.E. M. AĞAOĞLU a remercié les Pays membres pour leur soutien au processus de

négociations sur l'élargissement et a encouragé les pays non participants à adhérer au système.

11. S.E. M. AĞAOĞLU a en outre noté l'importance d'une mise en œuvre réussie du programme PME du COMCEC pour soutenir l'expansion du commerce et de l'emploi et a encouragé les Pays membres à faire usage dudit programme.

12. S.E. M. AĞAOĞLU a souligné que les groupes de travail du COMCEC se penchent sur les principaux défis de développement des Pays membres et a mis l'accent sur l'importance des recommandations politiques et des feuilles de route fondées sur des preuves et produites grâce à leurs études. Tout en soulignant le rôle du mécanisme de financement des projets du COMCEC dans la transformation des décisions ministérielles en actions concrètes, S.E. M. AĞAOĞLU s'est félicité des efforts déployés par l'ensemble des propriétaires de projets et des partenaires dans le cadre des 31 projets mis en œuvre cette année au titre du programme.

13. S.E. M. AĞAOĞLU a en outre noté avec satisfaction que le programme Al-Qods du COMCEC se poursuivait avec succès, malgré les conditions difficiles qui prévalaient, avec 10 nouveaux projets mis en œuvre cette année. S.E. M. AĞAOĞLU s'est également félicité de la mise en œuvre du programme COMCEC-Syrie et s'est déclaré convaincu que les projets relevant de ce programme contribueraient aux efforts de reconstruction de la Syrie.

14. S.E. M. AĞAOĞLU a conclu son discours en remerciant les États membres et les organisations de l'OCI pour leurs précieuses contributions et en leur souhaitant un succès continu dans leurs futurs projets.

(Une copie du texte du discours de S.E. M. A. Rıdvan AĞAOĞLU figure en annexe II.)

15. Certains États membres ont fait part de leurs préoccupations concernant le conflit/la situation en cours au Moyen-Orient, qui a des répercussions négatives sur l'économie et le commerce régionaux et mondiaux. En conséquence, le Secrétariat général de l'OCI et les institutions concernées de l'OCI devraient prendre cette question en considération lorsqu'ils soumettront leurs rapports dans les domaines relevant de leur mandat.

16. La déclaration de S.E. M. Hissein Brahim TAHA, Secrétaire général de l'OCI, a été lue par le représentant du Secrétariat général de l'OCI. Dans son message, S.E. M. TAHA a exprimé sa gratitude à S.E. M. Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Türkiye et Président du COMCEC, au gouvernement et au peuple de Türkiye pour les dispositions prises en vue de cette réunion et les efforts continus déployés pour soutenir les programmes de l'OCI, y compris les activités et les projets du COMCEC.

17. S.E. M. TAHA a noté que, malgré les progrès notables réalisés depuis la dernière réunion, les Pays membres continuent de faire face à des tensions géopolitiques complexes qui affectent le commerce mondial, la sécurité et la stabilité économique, rendant le rôle du COMCEC plus vital que jamais. Dans ce contexte, il a souligné l'importance du COMCEC comme plateforme de renforcement des liens économiques, de promotion d'un développement durable, et de favorisation d'une croissance inclusive et d'une prospérité partagée entre les Pays membres.

18. S.E. M. TAHA a noté que 2025 était l'année cible pour atteindre 25% de commerce intra-OCI, objectif qui n'a pas été atteint, car le niveau actuel reste en dessous du seuil souhaité et a baissé de 20,15% en 2024 à 19,57% en 2025. À cet égard, S.E. M. TAHA a souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour diversifier les économies, améliorer la compétitivité commerciale et renforcer la coopération entre les Pays membres, notamment par la mise en œuvre effective des initiatives de l'OCI en matière de commerce et d'investissement, y compris le SPC-OCI. Il a souligné en outre l'importance de soutenir la transformation structurelle et d'accélérer les réformes, tout en insistant sur le fait que le secteur privé devrait être renforcé et encouragé à étendre les liens commerciaux et à accroître les échanges commerciaux intra-OCI.

19. S.E. M. TAHA a souligné que les conférences ministérielles de l'OCI jouent un rôle instrumental dans le renforcement de la coopération entre les États membres dans le domaine économique. Dans ce contexte, il a pris note de l'organisation avec succès de la Seconde Conférence Ministérielle de l'OCI sur le Transport à İstanbul les 11-12 février 2026, qui a adopté des décisions clés y compris le développement d'une Stratégie de Connectivité des Transports, un Programme de Coopération Technique de deux ans, et le renforcement des réseaux de transport régionaux afin d'améliorer la connectivité et de remédier aux embouteillages existants. S.E. M. TAHA a en outre indiqué que le Secrétariat général de l'OCI prépare plusieurs réunions ministérielles sectorielles en 2026, notamment la 2^e Conférence ministérielle de l'OCI sur l'énergie à Riyad, la 13^e Conférence islamique des ministres du tourisme à Doha et la 10^e Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole.

20. S.E. M. TAHA a noté que l'économie mondiale continue d'être confrontée à une profonde incertitude résultant de défis complexes et interdépendants ayant des implications significatives pour la stabilité économique et la croissance, en particulier pour les États membres de l'OCI à faible revenu, soulignant dans ce contexte la nécessité d'une coopération intra-OCI plus forte et de réponses politiques coordonnées. S.E. M. TAHA a également souligné les efforts des institutions pertinentes de l'OCI, y compris le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le groupe de la BID, l'OISA, le Centre de Travail de l'OCI, le SMIIC, la CICD et l'IFHAB, dans la mise en œuvre des projets de développement et des programmes de renforcement des capacités pour les pays membres, et a exprimé son appréciation pour ces initiatives tout en appelant à un soutien supplémentaire.

21. En conclusion, S.E. M. TAHA a réaffirmé l'engagement du Secrétariat général de l'OCI à travailler en étroite collaboration avec les États membres afin de promouvoir une réponse commune pour faciliter le développement économique et a souhaité que la réunion soit couronnée de succès au profit de l'Ummah islamique.

(Une copie du texte de la Déclaration de S.E. M. Hissein Brahim TAHA figure en Annexe III.)

22. Au nom de tous les membres du Comité, le Représentant de l'Azerbaïdjan, M. Ilgar GASIMLI, du Ministère de l'Économie de l'Azerbaïdjan, a fait une déclaration lors de la 42^{ème} Réunion du Comité de suivi du COMCEC.

23. M. GASIMLI a souligné le rôle significatif du COMCEC dans la promotion d'une coopération économique pratique et orientée vers les résultats entre les Pays membres de l'OCI, notamment par le biais de la coordination des politiques, de la coopération basée

sur les projets, et de l'échange d'expériences. Il a également souligné l'importance des groupes de travail du COMCEC et du mécanisme de financement des projets du COMCEC dans le renforcement de la coopération technique, le renforcement des capacités institutionnelles, et la coopération dans des domaines clés tels que la transformation numérique, la connectivité des transports, le financement du commerce, la sécurité alimentaire, la résilience du tourisme, et la facilitation du commerce numérique dans toute la région de l'OCI.

24. M. GASIMLI a exprimé ses sincères remerciements à la République de Türkiye en tant que pays hôte et au Bureau de Coordination du COMCEC pour la chaleureuse hospitalité accordée et les excellentes dispositions prises pour la réunion.

Événement Parallèle

25. La 48^e réunion du Comité de Session du COMCEC s'est tenue le 5 mai 2026.

(Le rapport de la 48^{ème} réunion du Comité de Session est joint en annexe IV.)

Session de Travail

26. Les séances de travail de la Réunion ont été présidées par S.E. M. A. Rıdvan AĞAOĞLU, Vice-Président de la Stratégie et du Budget de la Présidence de la République de Türkiye.

a. L'ordre du jour de la Réunion a été adopté par le Comité.

(Une copie de l'Ordre du jour est jointe en Annexe V.)

b. Le Comité a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes et projets du COMCEC et a fait des recommandations à ce sujet, et a préparé le projet d'ordre du jour de la 42^{ème} Session du COMCEC.

(Les recommandations et les recommandations supplémentaires du Comité sont jointes en Annexe VI et Annexe VII)

(Le projet d'ordre du jour de la 42^{ème} Session du COMCEC figure en Annexe VIII)

27. Le Comité a discuté des recommandations supplémentaires, notamment en ce qui concerne les activités/programmes/projets détaillés des institutions de l'OCI, et le BCC a été prié de présenter un ensemble de projets concis de recommandations/résolutions pour les prochaines réunions du COMCEC et d'annexer au rapport un calendrier des activités des institutions de l'OCI.

28. Le représentant de la Banque islamique de développement (BID) a informé le Comité des récentes mises à jour concernant le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) et le Programme spécial pour le développement de l'Afrique (SPDA II), et a également souligné la transition en cours du FSID et l'opérationnalisation du Fonds concessionnel islamique dans le cadre des développements institutionnels au sein de la BID. Le représentant a également indiqué que le SPDA devrait arriver à son terme avant la fin de l'année 2026.

Séance de Clôture

29. Lors de la séance de clôture présidée par S.E. M. Abdullah Rıdvan AĞAOĞLU, Vice-Président de la Stratégie et du Budget de la Présidence de la République de Türkiye, le Comité a adopté son Rapport ainsi que ses Annexes.

30. Ensuite, M. Jamil MUHANNA, Chef de la délégation de Palestine, a prononcé une allocution de clôture. Tout d'abord, il a exprimé sa sincère appréciation au COMCEC et à la République de Türkiye pour leurs efforts continus dans la promotion de la coopération économique entre les Pays membres de l'OCI et pour l'organisation réussie de la réunion.

31. M. MUHANNA a attiré l'attention sur l'agression israélienne en cours contre la bande de Gaza, les attaques et les restrictions quotidiennes en Cisjordanie et les violations continues à Jérusalem-Est. Il a souligné la grave catastrophe humanitaire à Gaza, qui se traduit par un grand nombre de victimes, la destruction, les déplacements et la famine à grande échelle, ainsi que l'effondrement de la vie économique et sociale, tout en insistant sur l'intensification des activités de colonisation, les restrictions de mouvement et les attaques visant les Palestiniens en Cisjordanie.

32. M. MUHANNA a ensuite souligné la détérioration de la situation économique en Palestine, notant la forte contraction de l'économie palestinienne, le déclin des principaux secteurs économiques, l'augmentation des taux de chômage et les destructions considérables subies par le secteur privé, en particulier à Gaza. Il a également souligné que le blocus financier et économique en cours, y compris la rétention des recettes de dédouanement, continue de saper la capacité du gouvernement palestinien à fournir des services publics de base.

33. M. MUHANNA a réitéré l'importance d'un appui soutenu des Pays membres de l'OCI à l'économie palestinienne par le biais d'une assistance au développement, de projets de reconstruction et d'emploi, d'un appui au secteur privé palestinien et de la facilitation de l'accès des produits palestiniens aux marchés internationaux. Il a également souligné l'importance de garantir un cessez-le-feu durable, de soutenir les efforts de reconstruction à Gaza, d'autonomiser l'Autorité palestinienne, et de renforcer les institutions palestiniennes dans un cadre juridique et politique unifié. À cet égard, il a exprimé son appréciation au COMCEC pour avoir soutenu 10 projets à Al-Qods en 2026 dans le cadre du programme Al-Qods du COMCEC.

34. Par la suite, la déclaration de S.E. M. Hissein Brahim TAHA, Secrétaire général de l'OCI, a été lue par le représentant du Secrétariat général de l'OCI. Dans son message, S.E. M. TAHA a félicité le président pour l'excellente conduite des travaux de la réunion. Il a également félicité tous les Membres des délégations pour leur participation active et pour avoir conclu la réunion avec succès.

35. S.E. M. TAHA a exprimé sa préoccupation quant aux répercussions socio-économiques des récentes tensions et attaques visant des installations civiles et économiques dans la région du Golfe, tout en saluant les efforts des États membres visant à la désescalade, au dialogue et à la résolution pacifique des conflits en faveur de la stabilité régionale et du développement durable.

36. S.E. M. TAHA a réaffirmé l'engagement du Secrétariat général de l'OCI à continuer à soutenir les États membres et à assurer le suivi des résultats de la réunion en coordination avec les institutions et les partenaires concernés de l'OCI. À cet égard, il a également informé la réunion du projet de programme d'action de l'OCI (POA) 2026-2035, qui met l'accent sur le renforcement de l'action islamique conjointe dans des domaines tels que le développement durable, la diversification économique, la connectivité, la résilience et la coopération intra-OCI.

37. Enfin, S.E. M. TAHA a exprimé sa sincère gratitude au Gouvernement de la République de Türkiye pour sa chaleureuse hospitalité et l'excellente organisation de la Réunion, tout en remerciant les États membres, les institutions de l'OCI, le Bureau de coordination du COMCEC, et S.E. M. Ridvan AĞAOĞLU pour leurs précieuses contributions et leur direction efficace tout au long de la réunion.

38. Dans son discours de clôture, S.E. M. AĞAOĞLU s'est félicité du succès de la 42^{ème} réunion du Comité de Suivi du COMCEC et a exprimé sa sincère gratitude à tous les participants pour leurs contributions actives et constructives. Il a indiqué que le Comité avait passé en revue les développements survenus dans les domaines clés de coopération et préparé l'ordre du jour de la prochaine Session Ministérielle.

39. S.E. M. AĞAOĞLU a noté que les tensions géopolitiques, les conflits régionaux, les crises humanitaires et les incertitudes économiques croissants affectent directement la prospérité des pays, tout en soulignant le besoin de politiques centrées sur l'humain, inclusives et fondées sur la solidarité. S.E. M. AĞAOĞLU a souligné que ces défis ne peuvent être relevés que par la coopération, le dialogue, la confiance mutuelle et une vision commune fondée sur la concertation et la conscience de l'Ummah, contribuant à un ordre international plus juste et plus résilient.

40. S.E. M. AĞAOĞLU a souligné l'importance d'une utilisation plus efficace de la plateforme du COMCEC et a mis en avant des initiatives telles que le SPC-OCI, le Forum pour les PME et le Forum de haut niveau sur la transformation numérique, ainsi que les activités menées pour la Syrie, tout en soulignant également le rôle des groupes de travail du COMCEC et des programmes de soutien aux projets dans la formulation de la traduction des recommandations politiques en actions concrètes.

41. Avant de conclure, S.E. M. AĞAOĞLU a attiré l'attention sur le génocide en cours en Palestine, soulignant que le peuple palestinien continue d'être privé des besoins humanitaires de base et que des milliers d'innocents, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées, ont perdu la vie. S.E. M. AĞAOĞLU a souligné que l'instauration de la paix en Palestine n'est pas seulement une question régionale, mais une responsabilité partagée concernant la dignité humaine, et a insisté sur la nécessité d'une solidarité plus forte entre les pays islamiques et d'une position ferme et cohérente en faveur du peuple palestinien sur toutes les plateformes.

42. S.E. M. AĞAOĞLU a exprimé son espoir de voir s'établir rapidement une paix juste et durable pour mettre fin à la guerre alimentée par les intérêts et les provocations d'Israël dans la région. Il a rappelé que Türkiye a, depuis le tout début de la guerre, condamné toutes les attaques violant le droit international, en particulier les violations du droit humanitaire visant des civils innocents et des infrastructures civiles. S.E. M. AĞAOĞLU a en outre réaffirmé le soutien constant de Türkiye à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à la stabilité de tous les Pays membres touchés par les crises dans la région,

ainsi que son engagement à soutenir des solutions pacifiques aux conflits en cours.

43. S.E. M. AĞAOĞLU a conclu son discours en réitérant ses remerciements et son appréciation à tous les Membres du Comité de Suivi pour leur participation active et leurs précieuses contributions. Il a également exprimé ses remerciements au Secrétariat général de l'OCI, au Rapporteur, au Bureau de coordination du COMCEC, aux institutions pertinentes de l'OCI, aux interprètes, aux traducteurs et aux autres membres du personnel participant à l'organisation de la Réunion pour leurs précieuses contributions et leurs efforts qui ont contribué à faire de cette réunion un succès.

44. Enfin, S.E. M. AĞAOĞLU a invité tous les délégués à la 42^{ème} Session Ministérielle du COMCEC qui se tiendra du 31 octobre au 3 novembre 2026.

(Une copie du texte de la déclaration de clôture de S.E. M. Rıdvan AĞAOĞLU figure en annexe IX.)

ANNEXE VI

RECOMMANDATIONS DE LA 42^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC

1. **Rappelant** les résolutions pertinentes du Sommet Extraordinaire Arabo-islamique sur les agressions israéliennes contre le peuple palestinien diffusés respectivement le 11 novembre 2023 et le 11 novembre 2024 à Riyad, du 15^e Sommet Islamique tenu à Banjul les 4 et 5 mai 2024 et du 51^e CMAE tenu les 21 et 22 juin 2025 à İstanbul, la 22^e Session Extraordinaire du CMAE tenue le 10 janvier 2026 à Djeddah, la Réunion Extraordinaire à Composition Non-Limitée du Comité Exécutif au Niveau des Ministres des Affaires étrangères sur «la déclaration d'Israël, la puissance occupante, imposant une réalité illégale factuelle concernant l'expansion de ses colonies et le statu des territoires palestiniens occupés en Cisjordanie, y compris Al-Quds Al-Sharif» le 26 février 2026 à Djeddah, le Comité **a encouragé** les Pays membres à mettre pleinement en œuvre lesdites résolutions.
2. **Condamnant fermement** l'agression et l'expansionnisme d'Israël au Moyen-Orient, qui se sont transformés en une menace majeure pour la sécurité régionale et mondiale, et en une violation flagrante du droit international et du droit humanitaire international, le Comité **a souligné** son soutien indéfectible à la réalisation d'un État palestinien indépendant, souverain et contigu, fondé sur les frontières de 1967, avec Al-Quds Al-Sharif comme capitale et avec tous les réfugiés palestiniens autorisés à exercer leur droit au retour.
3. Le Comité **a pris note** du plan d'intervention d'urgence préparé par l'État de Palestine pour faire face aux répercussions de l'agression israélienne sur l'État de Palestine et au crime de génocide de masse qu'elle perpète dans la bande de Gaza, et **a appelé** les États membres, les agences de développement et les fonds nationaux concernés à soutenir le plan d'intervention d'urgence pour les secours et le redressement en coordination avec le Gouvernement de l'État de Palestine.
4. Le Comité **a appelé** les Pays membres à prendre les mesures nécessaires pour exempter les biens et marchandises palestiniens des droits de douane, droits et taxes d'effet similaire, sans restrictions quantitatives ou qualitatives, ce qui aurait un effet positif sur le renforcement de la résistance du peuple palestinien sur leur propre territoire et sur les efforts de l'État palestinien pour mettre un terme à l'occupation Israélienne.
5. **Saluant** les efforts déployés par les Pays membres et les Institutions pertinentes de l'OCI pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations Politiques Ministérielles, le Comité a invité les Pays Membres à déployer tous les efforts dans la mesure du possible pour mettre en œuvre les Recommandations Politiques et tirer profit des facilités/mécanismes actuels, en particulier les Groupes de Travail du COMCEC et les Programmes de Soutien aux Projets du COMCEC, à savoir le Financement de Projet du COMCEC, le Programme Al-Qods du COMCEC et le Programme Syrie du COMCEC et a demandé aux Institutions de l'OCI de soutenir les Pays membres à cette fin.
6. **Rappelant** la résolution pertinente de la 41^e Session du COMCEC, Le Comité **a appelé** les Pays membres à utiliser le Système de Suivi de la Politique du COMCEC pour

soumettre les informations et données nécessaires sur la mise en œuvre des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC dans leurs pays respectifs et **a demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC d'établir régulièrement un rapport sur le progrès de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC aux Sessions du COMCEC, aux Réunions du Comité de Suivi et à d'autres forums pertinents de l'OCI.

7. Le Comité **a exprimé** son appréciation au Secrétariat Général de l'OCI, au BCC, au SESRIC, au CIDC, à la BIsD, au SIFC, au SIACE, à l'ICD, à l'OISA, au SMIIC, à l'OCI LC et au CIDC pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations de Politique Ministérielle.

8. **Prenant note** de la conclusion de la période de mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action à la fin décembre 2025, et **saluant** les efforts préparatoires en vue de l'élaboration d'un Programme d'Action successeur à part entière, **a souligné** l'importance de la réalisation des objectifs fixés par le Programme d'Action de l'OCI et du suivi actif de la section économique et commerciale du Programme par le COMCEC, et **a demandé** au Secrétariat général de l'OCI de soumettre des rapports d'activités complets à ce sujet aux sessions ministérielles du COMCEC et aux réunions du Comité de Suivi.

9. Le Comité a invité les États membres à fournir au SESRIC les données et les informations nécessaires et appropriées, en temps opportun, en répondant au questionnaire diffusé par SESRIC, afin d'entreprendre toutes les mesures nécessaires pour une plus grande participation et appropriation de la préparation et de la mise en œuvre du nouveau Programme d'Action de l'OCI : 2026-2035, à participer activement au processus en cours d'élaboration d'un plan de mise en œuvre approprié pour la période 2026-2035 et à contribuer à cet effort en proposant des programmes et des activités dans le cadre des priorités et des objectifs stratégiques convenus.

10. **Rappelant** les résolutions pertinentes des Sessions du COMCEC, le Comité **a demandé** aux Pays membres, qui ne l'ont pas encore fait, de signer et de ratifier les accords dans le domaine économique pour approfondir la coopération économique et commerciale parmi les Pays membres de l'OCI.

11. **Considérant** l'importance d'un système commercial multilatéral équitable et juste pour la croissance durable des pays et **prenant note de** l'assistance technique actuelle fournie par les Pays membres de l'OMC de l'OCI aux pays non participants pour leurs efforts d'adhésion à l'OMC, le Comité **a exprimé** son appréciation des efforts déployés par les Pays membres de l'OCI qui sont également des États membres de l'OMC en vue de réaliser des réformes équilibrées et équitables de l'OMC et **a demandé** à la BID et au CIDC de continuer à fournir leur assistance technique aux Pays membres dans le contexte des négociations commerciales multilatérales et de coordonner la position des Pays membres au sein de l'OMC.

12. **Rappelant** les résolutions pertinentes de la 41^{ème} Session du COMCEC et **saluant** les efforts pour la mise en œuvre effective du SPC-OCI qui est devenu opérationnel à partir du 1^{er} juillet 2022, le Comité **a demandé** aux États participants qui ne l'ont pas encore fait, de compléter leurs procédures internes, et **a appelé** les Pays membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords SPC-OCI à le faire dans les meilleurs délais et à compléter d'autres procédures pour adhérer au Système.

13. **Rappelant** les résolutions pertinentes de la 41^{ème} session du COMCEC et se **félicitant** de la réunion du CNC du SPC-OCI accueillie par le Ministère du Commerce de la République de Türkiye, les 3 et 4 février 2026, où le CNC a convenu de structurer ses futures réunions de manière thématique en se concentrant successivement sur (i) les défis dans la mise en œuvre du PRETAS et le cadre actuel du SPC-OCI, (ii) les domaines d'expansion possibles et les objectifs, et (iii) les considérations juridiques et les questions institutionnelles, le Comité s'est félicité de l'offre de la République de Türkiye d'accueillir la prochaine réunion du CNC le 1^{er} juillet 2026 et a invité les États membres à participer activement à cette réunion pour discuter des défis dans la mise en œuvre du PRETAS et du cadre actuel du SPC-OCI en tant que première étape vers l'expansion du SPC-OCI.

14. Le Comité **a pris note** de la circulation de deux séries de questionnaires par le Secrétariat du CNC aux Pays membres en vue de recueillir un large éventail de points de vue sur les principaux piliers, la portée et les modalités d'un éventuel élargissement du SPC-OCI et sur les questions de mise en œuvre et **a demandé** au Secrétariat du CNC de présenter les réponses recueillies aux questionnaires lors de la prochaine réunion du CNC afin de structurer les discussions futures sur les domaines d'élargissement possibles.

15. Le Comité **a pris note avec appréciation** de l'organisation d'ateliers, de webinaires, de formations, de foires, d'expositions et de forums par le CIDC et les institutions des pays partenaires dans le domaine du commerce, et **a demandé** aux Pays membres de continuer à fournir au CIDC des données statistiques relatives au commerce, aux investissements et aux réglementations.

16. Le Comité **a apprécié** la SIFC pour ses interventions en matière de financement et de développement du commerce visant à relever les défis économiques des Pays membres, notamment en soutenant leur commerce extérieur, contribuant ainsi à la réalisation de l'objectif de 25 % du commerce intra-OCI.

17. **Rappelant** les résolutions pertinentes de la 41^{ème} Session du COMCEC et **prenant note** du rapport de la SIACE sur le programme du Centre d'Intelligence Économique de l'OCI (OBIC), le Comité **a demandé** à la SIACE de préparer un rapport d'évaluation sur le programme et d'en faire rapport à la prochaine Session Ministérielle du COMCEC.

18. **Reconnaissant** les efforts de l'INMPI dans les domaines de la normalisation, de l'accréditation et de la métrologie, **notant** leur impact bénéfique sur l'amélioration de la facilitation du commerce et le renforcement des capacités, le Comité **a invité** les Pays membres à adopter officiellement et à mettre en œuvre les normes OCI/SMIIC conformément aux directives d'adoption de l'INMPI.

19. Le Comité **a encouragé** les Pays membres à utiliser les installations de la CIDC en vue d'échanger des connaissances, de partager les meilleures pratiques et de renforcer les réseaux qui développent les capacités du secteur privé et dynamisent le commerce intra-OCI.

20. **Reconnaissant** le rôle important du Centre d'Arbitrage de l'OCI, en tant qu'institution affiliée à la CIDC pour le règlement des différends, le Comité **a appelé** les Pays membres à encourager la participation active aux activités du Centre d'Arbitrage de l'OCI en vue d'utiliser les services fournis par le Centre à ceux qui en font la demande.

21. **Tenant compte** du rôle crucial du financement du secteur privé dans la mobilisation des investissements privés et la garantie d'une croissance économique durable des États membres, le Comité **a invité** les États membres à mieux utiliser les facilités de l'ICD avec des ressources de financement et de mobilisation pour des projets visant à créer de la concurrence, de l'esprit d'entreprise et des opportunités d'emploi.
22. **Prenant note avec satisfaction des** efforts déployés dans le cadre du Programme PME du COMCEC, le Comité invite les Pays membres intéressés et les institutions compétentes de l'OCI à participer activement aux activités qui seront menées dans le cadre de ce programme au cours de la période à venir.
23. Le Comité **a appelé** les Pays membres à soutenir la promotion du S&P OCI/COMCEC Fonds International Charia, qui comprend des actions de l'indice 50 du Charia de l'OCI COMCEC, développé sous la coordination du Forum des Bourses de l'OCI auprès des investisseurs et de la communauté financière dans leurs pays respectifs.
24. Le Comité **a demandé** au Secrétariat du Forum des Échanges de l'OCI d'achever les préparations techniques sur le Projet d'Échange d'Or de l'OCI, basé sur le modèle de la chaîne de blocs, en coopération avec les Banques Centrales des Pays membres intéressés.
25. **Prenant note avec appréciation** du fonctionnement de la plateforme électronique immobilière du COMCEC dans le cadre du Forum de régulation des marchés de capitaux, le Comité **a demandé** au Secrétariat du Forum d'accélérer les travaux juridiques, administratifs et techniques nécessaires pour disposer d'une plateforme électronique immobilière à part entière, et **a invité** les Pays membres qui ne l'ont pas encore fait, à identifier leurs organes autorisés et à les notifier au Secrétariat du Forum.
26. Le Comité **réitère** l'importance du projet de Chemin de Fer Port Dakar - Soudan et la nécessité de réactiver les réunions des Pays membres intéressés, du Secrétariat général de l'OCI, de la BID et des autres institutions compétentes de l'OCI sur cet important projet visant à améliorer la circulation des personnes et des biens entre les Pays membres africains de l'OCI.
27. **Se félicitant** de l'organisation réussie de la 2^e Conférence Ministérielle de Transport de l'OCI accueillie par la République de Türkiye les 11 et 12 février 2026 à İstanbul, le Comité **a demandé** aux Pays membres de poursuivre leurs efforts en vue de la réalisation des résolutions adoptées lors de cette Conférence.
28. **Rappelant** la désignation du 11 décembre comme Journée de la Sécurité Alimentaire de l'OCI, le Comité **a demandé** à l'OISA, en collaboration avec les États membres intéressés et les institutions compétentes de l'OCI, d'organiser des activités pour la célébration généralisée de cette journée dans toute la région de l'OCI.
29. **Exprimant** son appréciation au SESRIC pour ses efforts complétant l'exécution de la Feuille de Route Stratégique de l'OCI-TVET 2020-2025 et ses efforts continus dans la préparation de la nouvelle Feuille de Route Stratégique de l'OCI-TVET 2035, le Comité **a invité** les Pays membres à soutenir activement la conception et l'exécution de la nouvelle Feuille de Route, et **a demandé** au SESRIC de rapporter le progrès régulièrement aux Réunions du Comité Ministériel et du Comité de Suivi du COMCEC.

30. **Saluant** les efforts du BCC dans la compilation des activités des institutions pertinentes de l'OCI alignées sur les domaines prioritaires des ODD, le Comité **a demandé** au BCC de continuer à soumettre la liste des activités liées aux ODD des institutions pertinentes de l'OCI aux Sessions du COMCEC.

31. **Saluant** les efforts du SESRIC dans la compilation régulière des rapports annuels sur le progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) prioritaires dans les Pays membres de l'OCI pour soumission aux Sessions Ministérielles du COMCEC, et **prenant note avec appréciation** de ses activités de renforcement des capacités statistiques sur les indicateurs liés aux ODD, le Comité **a demandé** au SESRIC de continuer à fournir une formation statistique et des activités de renforcement des capacités dans le cadre de son programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB), avec un accent particulier sur le suivi des ODD, au profit des bureaux nationaux de statistiques (BNS) et des institutions nationales pertinentes des Pays membres.

32. **Prend acte** des efforts déployés par le SESRIC, en sa qualité de Secrétariat, dans le cadre du Réseau des Institutions de Sécurité Sociale de l'OCI (OCI-SSNET), du Réseau des Services Publics de l'Emploi de l'OCI (OCI-PESNET) et du Réseau des Agences de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises de l'OCI (OCI-SMENET), ainsi que dans le cadre du Réseau de l'OCI pour la Sécurité et la Santé au Travail (OCI-OSHNET), et ses efforts dans le cadre du récent Programme de Renforcement des Capacités d'Entrepreneuriat (Entrepreneuriat-CaB), le Comité **a invité** les Pays membres à participer activement et à contribuer aux activités dans le cadre de ces Réseaux et dudit Programme.

33. **Rappelant** les résolutions pertinentes des sessions ministérielles du COMCEC, le Comité **a demandé** au Groupe BID de soumettre un rapport sur la mise en œuvre du FSID ainsi que le rapport d'évaluation du PDDE à la 42^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

34. **Prenant note avec appréciation** des efforts déployés dans le cadre du Forum de haut niveau sur la transformation numérique du COMCEC pour échanger des expériences entre les Pays membres dans le domaine de la transformation numérique, le Comité **a appelé** les Pays membres intéressés et les institutions pertinentes de l'OCI à participer activement aux activités qui seront menées dans le cadre du Forum au cours de la période à venir.

35. **Rappelant** la résolution pertinente de la 41^{ème} Session Ministérielle du COMCEC, le Comité **a** les efforts du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC qui entreprendra les préparations nécessaires, y compris, entre autres, la formulation d'un ensemble de recommandations politiques pour la Session Ministérielle d'Échange de Vues de la 42^{ème} Réunion du COMCEC qui se tiendra sur le thème du "Développement d'Outils Efficaces de Financement du Commerce pour l'Augmentation des Exportations dans les Pays membres de l'OCI" et **a appelé** les Pays membres à participer activement à la 27^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce qui se tiendra les 14 et 15 septembre 2026.

36. Le Comité **a demandé** au BCC de faire circuler un questionnaire comprenant les thèmes suivants parmi les Pays membres afin d'explorer leurs points de vue sur les thèmes possibles de la Session Ministérielle d'Échange de Vues du COMCEC.

Thème 1 : Renforcement de la Famille pour le Développement Social : Sauvegarde des Valeurs et Renforcement de la Résilience dans les Pays Islamiques

Thème 2 : Utilisation des Instruments Financiers Islamiques pour une Sécurité Alimentaire Durable

Thème 3 : Gestion efficace de l'irrigation dans le secteur agricole des Pays membres de l'OCI

Thème 4 : Élaboration de Cadres de Politiques pour la Promotion des Véhicules Électriques/Autonomes dans les Pays membres de l'OCI

Thème 5 : Stratégies pour l'Utilisation des Mégadonnées Touristiques dans les Pays membres de l'OCI

Thème 6 : Mécanismes Efficaces de Promotion du Commerce pour l'Expansion Commerciale dans les Pays membres

37. Le Comité a **préparé** et a **décidé** de soumettre le Projet d'Ordre du jour à la 42^{ème} session du COMCEC.

ANNEXE VII

RECOMMANDATIONS COMPLÉMENTAIRES DE LA 42^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC

1. Le Comité a **accueilli** le Rapport sur la Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC soumis par le BCC, soulignant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie et a salué les Pays membres et les Institutions de l'OCI pour leurs précieuses contributions à la mise en œuvre de la Stratégie.
2. Le Comité **s'est félicité** des 31 projets qui sont mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC et **a invité** les Pays membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du Financement de Projet du COMCEC, en particulier en vue de matérialiser les Recommandations Politiques Ministérielles.
3. Le Comité **s'est également félicité** du fait que 10 projets soient mis en œuvre par le ministère de l'Économie nationale de Palestine dans le cadre du programme COMCEC Al Qods en 2026, dans le but d'améliorer le bien-être des personnes vivant à Al Qods Al Charif.
4. Le Comité **s'est félicité** que 5 projets sont en cours de mise en œuvre dans le cadre du Programme Syrie du COMCEC en 2026 en vue de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et humaines de la République arabe syrienne.
5. **Prenant note avec satisfaction** du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre du Volet Économique et Commercial du Programme d'Action de l'OCI, le Comité **a appelé** les Institutions pertinentes de l'OCI à participer à la 10^{ème} Réunion Annuelle de Coordination des Institutions de l'OCI (ACMOI) les 9 et 10 décembre 2026, à Djeddah, au Siège Social de l'OCI.
6. **Reconnaissant** les défis auxquels la Palestine est confrontée et la nécessité de mesures de soutien, le Comité **a invité** les Pays membres à soutenir les entreprises palestiniennes, en particulier les petites et moyennes entreprises, à renforcer leur capacité d'exportation.
7. Le Comité **a invité** les États membres et les Institutions compétentes de l'OCI à soutenir la Palestine par le biais de programmes de renforcement des capacités dans les secteurs du tourisme, de la finance, des transports et de la logistique.
8. Le Comité s'est félicité des activités organisées par le BCC, le SESRIC, le CIDC, le groupe de la BID, la SIFC, la SIACE, la SID, l'OISA, l'INMPI, le CT-OCI et la CICD dans leurs domaines de compétence, alignées sur la Stratégie du COMCEC depuis la 41^{ème} Session du COMCEC.
9. **Félicitant** le SESRIC pour la mise en œuvre d'une gamme complète de programmes de renforcement des capacités et d'activités de formation dans divers domaines socio-économiques, cruciaux pour les besoins des Pays membres de l'OCI, le Comité **a pris note avec appréciation** de la mise en œuvre de 95 activités de renforcement des

capacités depuis la 41^{ème} Session du COMCEC, qui ont été spécifiquement conçues pour servir à la mise en œuvre des recommandations politiques ministérielles du COMCEC ainsi que de la stratégie du COMCEC.

10. Le Comité a **exprimé son appréciation** au SESRIC pour ses efforts durables dans le soutien aux Bureaux Nationaux de Statistique (BNS) et aux composantes pertinentes des Systèmes Nationaux de Statistique (SNS) des Pays membres de l'OCI à travers la Commission Statistique de l'OCI (OIC-StatCom), son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB), et la Base de Données Statistiques de l'OCI (OICStat), en vue d'améliorer la disponibilité, la qualité, la comparabilité et l'utilisation des statistiques officielles pour l'élaboration de politiques basées sur des preuves à travers les zones de coopération du COMCEC.

11. **Prenant note avec appréciation** de la tenue de la 26^{ème} réunion du groupe de travail sur le commerce du COMCEC le 20 avril 2026 avec pour thème "Développement des outils efficaces de financement du commerce pour accroître les exportations dans les Pays membres de l'OCI", le Comité a **appelé** les Pays membres qui se sont inscrits au groupe de travail sur le commerce du COMCEC à participer activement à sa 27^{ème} réunion qui sera organisée sur le même thème les 14 et 15 septembre 2026.

12. Le Comité a **salué** les efforts des Maldives, du Suriname, de la Palestine et du Bangladesh pour les projets suivants mis en œuvre dans le domaine commercial en 2026, dans le cadre du financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé «Renforcement des MPME maldiviens grâce à une Coopération Régionale et aux Échanges» est mis en œuvre par les Maldives et Türkiye.
- Le projet intitulé «Renforcement des Capacités du Département de Métrologie au Suriname» est en cours de mis en œuvre par le Suriname en partenariat avec Türkiye et la Guyane.
- Le projet intitulé «Renforcement des Capacités Numériques et Institutionnelles des Industries Palestiniennes du Vêtement et du Textile» est en cours de mis en œuvre par la Palestine avec la Jordanie.
- Le projet intitulé «Renforcement de la surveillance du marché numérique et de la distribution des matières premières au Bangladesh» est en cours de mis en œuvre par le Bangladesh avec Türkiye.

13. **Appréciant** le BCC et le CIDC en tant que Secrétariat du Comité de Négociations Commerciales (CNC) dans la supervision des négociations commerciales et le renforcement des capacités liées à l'Accord Cadre sur le Système de Préférences Commerciales **entre les Pays membres de l'OCI**, le Comité a **demandé** au Secrétariat du CNC de poursuivre leurs efforts de sensibilisation sur le SPC-OCI et son impact sur le secteur privé au profit des Pays membres de l'OCI dans la période à venir et de mettre à jour le Portail du SPC-OCI (<https://tpsoic.icdt-cidc.org>) pour une meilleure utilisation par les États membres.

14. Le Comité a **appelé** les Pays membres et les institutions pertinentes de l'OCI à apporter leur soutien aux États membres qui ont besoin d'une assistance technique sur les pratiques de facilitation du commerce en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation du commerce.

15. **Rappelant** la résolution pertinente de la 41^{ème} Session du COMCEC, le Comité **a pris note avec satisfaction** de la proposition du Royaume d'Arabie Saoudite d'accueillir la 15^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC en 2028 en Arabie Saoudite.

16. Le Comité **a pris note avec satisfaction** des fonds mobilisés par l'SIFC auprès des banques et institutions financières partenaires, qui ont atteint 5,5 milliards de dollars US en 2025, soit une augmentation de 31 % par rapport aux 4,2 milliards de dollars US de 2024 ; les approbations de financement du commerce de l'SIFC pour 2025 ont atteint 9,3 milliards de dollars US, soit une augmentation de 27 % par rapport aux 7,3 milliards de dollars US de 2024 ; et que les décaissements de financement du commerce s'étaient élevés à 7,5 milliards de dollars US en 2025, ce qui représente une augmentation de 13 % par rapport aux 6,6 milliards de dollars US enregistrés en 2024.

17. **Prenant note avec appréciation** de la performance des opérations de la SIACE en 2025, avec des affaires assurées s'élevant à 17,8 milliards de dollars US, contre 12,9 milliards de dollars US en 2024, tandis que les affaires intra-OCI assurées ont atteint 9,29 milliards de dollars US (7,72 milliards de dollars US en commerce et 1,57 milliards de dollars US en investissements) en 2025, contre 5,97 milliards de dollars US en 2024, le Comité **a demandé** à la SIACE de continuer à soumettre des rapports sur ses activités relatives à l'assurance-crédit à l'exportation aux Sessions Ministérielles du COMCEC, et aux Réunions du Comité de Suivi.

18. **Soulignant** l'importance du bon fonctionnement de l'accord de reconnaissance multilatéral (ARM) entre les organismes nationaux d'accréditation halal des Pays membres de l'OCI par le Forum Islamique pour les Organismes d'Accréditation Halal (IFHAB), conformément aux normes de l'OCI/INMPI telles que décrites dans l'infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI (OHAQ), le Comité **a demandé** l'accélération des efforts envers cet objectif.

19. **Saluant** l'organisation de la Halal Expo 2025 et de la 11^e World Halal Expo qui se sont tenues du 26 au 29 novembre 2025 à Istanbul, le Comité **a appelé** les États membres à participer activement à la Halal Expo 2026 et au 12^e Sommet Mondial du Halal qui se tiendront sur le thème «Économie Halal durable» : Élimination du gaspillage et renforcement de la croissance", du 25 au 28 novembre 2026, accueillis par la République de Türkiye, en collaboration avec le SMIIC et le CIDC.

20. Le Comité **s'est félicité de** l'adhésion de la République arabe syrienne en 2026, ce qui a porté le nombre de pays membres du SMIIC à 49 membres et 3 observateurs, et **a salué** les efforts du SMIIC dans la publication de deux nouvelles normes, portant le nombre total de normes OCI/SMIIC à 81, contribuant ainsi à l'avancement et à l'harmonisation des pratiques de l'industrie.

21. **Prenant note du** rapport soumis par le SMIIC à la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi, le Comité **a apprécié** les activités/programmes/projets organisés/à organiser par le SMIIC mentionnés dans ledit rapport dans son domaine de compétence ;

22. **Prenant note des** rapports soumis par le CIDC à la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi, le Comité **a apprécié** les activités/programmes/projets organisés/à organiser par le CIDC mentionnés dans lesdits rapports dans son domaine de compétence.

23. Le Comité a invité les États membres **et les entités** pertinentes du secteur privé à soutenir activement la CICD dans l'organisation de forums sectoriels et la promotion de l'économie numérique, de l'agriculture durable, du tourisme durable, de l'économie islamique, de l'économie halal, de l'investissement et du développement de l'entrepreneuriat en tant que moteurs stratégiques pour renforcer le commerce intra-OCI, **améliorer** la compétitivité du secteur privé, ^{encourager l'innovation et promouvoir} une croissance économique durable à travers l'OCI, **et prenant note du rapport soumis** par la CICD à la 42^{ème} réunion du Comité de suivi, le Comité a apprécié les activités/programmes/projets organisés/à organiser par la CICD mentionnés dans ledit rapport dans son domaine de compétence.

24. Le Comité **a encouragé** les entités du secteur privé de l'OCI à participer aux programmes de l'Académie de Formation de la CICD (ICTA) afin de bénéficier d'opportunités de renforcement des capacités dans les domaines de la finance, de l'entrepreneuriat, de la gestion des entreprises familiales et de la transformation numérique, ce qui permettra d'augmenter la sensibilisation et de renforcer les connaissances et les compétences du secteur privé de l'OCI afin de mieux s'adapter aux défis économiques et technologiques.

25. Le Comité **a pris note** des efforts déployés par l'CICD en vue de renforcer les capacités sectorielles et de favoriser la croissance du secteur privé dans les Pays membres de l'OCI.

26. **Se félicitant de** la convocation du sommet des chefs d'entreprise B57+, qui sera régulièrement organisé en marge des sessions ministérielles du COMCEC par la CICD, le Comité **a appelé** les États membres à participer activement au sommet des chefs d'entreprise B57+ qui se tiendra le 1^{er} novembre 2026 à Istanbul en marge de la 42^e session du COMCEC en vue de faire progresser davantage la coopération intra-OCI dans le secteur privé.

27. Le Comité **a pris note avec appréciation** des efforts de l'ICD pour aborder le développement du secteur privé, y compris les lignes de financement, le financement à terme et les projets d'équité dans les Pays membres de l'OCI grâce à son allocation d'approbation de 556 millions de dollars américains au cours de 2025.

28. Le Comité **a pris note avec appréciation** des efforts de coopération dévoués de la SID (Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé) pour développer des transactions conjointes d'une valeur de plus de 1,2 milliards de dollars américains où la SID s'est associée avec la SIFC et la SIACE au cours de 2025 pour capturer les synergies à travers les Entités du Groupe de la Banque Islamique de Développement.

29. **Prenant note avec appréciation** de la convocation de la 25^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière le 22 avril 2026, sous le thème "Potentiel du financement communautaire pour le développement économique dans les Pays membres de l'OCI", le Comité **a appelé** les Pays membres, qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC, à participer activement à sa 26^{ème} Réunion qui sera organisée avec le même thème les 21 et 22 Septembre 2026.

30. Le Comité **a salué** les efforts de l'Ouganda, la Malaisie et la Gambie pour les projets suivants mis en œuvre dans le domaine de la coopération financière en 2026, dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé «Amélioration des Capacités de Cybersécurité Professionnelle dans les Systèmes de Paiement Numérique en Ouganda» est en cours de mis en œuvre par l'Ouganda avec l'Égypte.
- Le projet intitulé «Renforcement des Capacités en Matière de Sukuk Vert et la Microfinance Islamique en Gambie» est en cours de mis en œuvre par la Gambie avec la Malaisie.
- Le projet intitulé «Utilisation des Instruments Financiers Sociaux Islamiques comme Alternative Puissante pour la Résilience Climatique» est en cours de mis en œuvre par la Malaisie en partenariat avec Türkiye, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et l'Indonésie.

31. **Félicitant** les efforts du Forum des Échanges de l'OCI, le Comité a salué la proposition de Borsa Istanbul, en tant que Secrétariat du Forum des Échanges de l'OCI, d'accueillir la 20^{ème} Réunion du Forum les 29 et 30 septembre 2026, et **a invité** les Pays membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.

32. **Félicitant** les efforts du SESRIC dans l'organisation des activités de formation et de renforcement des capacités sur divers aspects techniques et réglementaires liés au travail des bourses, le Comité a demandé au SESRIC, en collaboration avec le Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI, d'organiser de telles activités au profit des bourses et des autorités nationales pertinentes dans les États membres dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités des Bourses du SESRIC (SE-CaB).

33. **Saluant** également les efforts déployés par les Groupes de Travail du Forum des Régulateurs du Marché des Capitaux du COMCEC, à savoir le renforcement des capacités, le développement du marché, la finance Islamique, la culture financière et la durabilité, le Comité **s'est félicité** de la proposition du Conseil des Marchés des Capitaux (CMB) de la République de Türkiye, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la 15^{ème} Réunion du Forum CMR du COMCEC, en 2026, et **a invité** tous les Pays membres à participer activement à cette Réunion.

34. **Félicitant** les programmes de formation et de renforcement des capacités, en particulier sur les banques et les finances Islamiques, la monnaie numérique des banques centrales (CBDC), la politique monétaire et la Chaîne de Valeur Halal organisés par le SESRIC au profit des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États membres, le Comité **a demandé** au SESRIC de continuer à organiser de telles activités, en particulier sur le développement de la finance sociale islamique, au profit des institutions nationales pertinentes des États membres dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités des Banques Centrales (CB-CaB).

35. **Prenant note avec appréciation** de la convocation de la 26^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications le 20 avril 2026 avec pour thème "Conception de systèmes de transport multimodes intégrés dans les Pays membres de l'OCI", le Comité **a appelé** les Pays membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail à participer activement à sa 27^{ème} Réunion qui sera organisée avec le même thème les 14 et 15 septembre 2026.

36. Le Comité a salué les efforts de la Jordanie pour le projet intitulé «Promouvoir un cadre réglementaire commun pour les services de transport en commun basés sur les STI dans les États membres de l'OCI : Renforcement des Capacités et Intégration des Données grâce au Projet Pilote jordanien» mis en œuvre dans le domaine du transport et de la communication avec le partenariat de Türkiye et de l'Arabie saoudite en 2026 dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC.

37. **Félicitant** SESRIC pour son engagement continu à établir des rapports techniques de base et des études de recherche sur divers domaines socio-économiques, y compris le commerce international et les impacts tarifaires, les marchés du travail et l'emploi, l'eau et la sécurité alimentaire, la coopération financière, le transport, l'allègement de la pauvreté, les jeunes et les femmes pour les conférences et les réunions de l'OCI, en particulier les conférences ministérielles sectorielles et les sessions du comité permanent, le Comité **a exprimé** son appréciation pour la conduite du «Transport pour le développement dans les Pays membres de l'OCI 2026» soumis à la 2^{ème} Conférence Ministérielle de l'OCI sur le Transport.

38. **Prenant note avec appréciation** de la convocation de la 26^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme le 21 avril 2026 avec pour thème "Impacts du changement climatique et stratégies d'atténuation pour un tourisme durable au sein de l'OCI", le Comité **a appelé** les Pays membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail à participer activement à sa 27^{ème} Réunion qui sera organisée avec le même thème les 16 et 17 septembre 2026.

39. Le Comité **a salué** les efforts de l'Ouganda, du Bangladesh, de l'Indonésie, de l'Ouzbékistan, de la Gambie, des Maldives, de l'INMPI et du SESRIC pour les projets suivants mis en œuvre dans le domaine du tourisme en 2026, dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé «Renforcement du Tourisme Culinaire de l'Ouganda à travers le Développement des Compétences» mis en œuvre par l'Ouganda en partenariat avec l'Égypte.
- Le projet intitulé «Amélioration de la Préservation des Sites du Patrimoine Culturel par le Renforcement des Systèmes d'Administration et de Surveillance» mis en œuvre par le Bangladesh avec le partenariat de Türkiye, de l'Ouzbékistan, le Mali, la Jordanie, l'Arabie saoudite et SESRIC.
- Le projet intitulé «Renforcement et Branding des Destinations Touristiques en Indonésie grâce aux Normes Halal OIC/SMIIC» mis en œuvre par l'Indonésie en partenariat avec la Malaisie, Türkiye, les Émirats arabes unis et l'INMPI.
- Le projet intitulé «Initiative de Villages de Tourisme Durables : Autonomisation des Communautés et Amélioration des Expériences des Visiteurs Ruraux» mis en œuvre par l'Ouzbékistan en partenariat avec Türkiye, l'Indonésie et SESRIC.
- Le projet intitulé «Renforcement du Tourisme Culinaire de la Gambie par l'Amélioration de la Capacité des Chefs et Cuisiniers dans le Secteur du Tourisme et de l'Hôtellerie» mis en œuvre par la Gambie avec Türkiye.
- Le projet intitulé «Amélioration du tourisme gastronomique maldivien en renforçant la reconnaissance de la cuisine traditionnelle» mis en œuvre par les Maldives,

- Le projet intitulé «Renforcement des Capacités des Parties Prenantes du Tourisme avec les Normes OIC/SMIIC Halal de Service de la Restauration et du Tourisme» mis en œuvre par l'INMPI pour le bénéfice de l'Égypte, la Malaisie, le Maroc, l'Ouzbékistan, le Sénégal, la Jordanie et le Liban.
- Le projet intitulé «Renforcement de l'Image de Marque de l'Égypte en tant que Destination de Tourisme Culturel grâce au Partage d'Expériences» mis en œuvre par SESRIC pour le bénéfice de l'Égypte, Türkiye, l'Ouzbékistan, la Malaisie et le Sénégal.

40. **Reconnaissant** les efforts du SESRIC dans la commémoration du Caire comme la Ville de Tourisme de l'OCI pour 2026, désignée par la 12^{ème} Conférence Islamique des Ministres du Tourisme, le Comité a encouragé SESRIC à continuer à mener des activités de formation pour les villes désignées.

41. Le Comité **a pris note avec appréciation** les efforts du SESRIC pour ses capacités en tant que Secrétariat de l'OIC-StatCom, dans l'organisation de la Réunion du Groupe d'Expert sur le «Développement d'un Cadre d'Indicateurs de Tourisme Islamique» le 5 novembre 2025 avec la participation des représentants des ONS, des Ministères du Tourisme et des institutions OCI et internationales concernées, et a encourager SESRIC de poursuivre ses efforts pour renforcer les statistiques sur le tourisme et développer des indicateurs pertinents afin de soutenir la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique pour le Développement du Tourisme Islamique dans les Pays de l'OCI.

42. **Prenant note avec appréciation** de la convocation de la 26^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture le 22 avril 2026 avec pour thème «Promotion d'un secteur agricole résilient face au changement climatique dans les Pays Membres de l'OCI», le Comité **a appelé** les Pays membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail Agriculture du COMCEC à participer activement à sa 27^{ème} Réunion qui sera organisée avec le même thème les 21 et 22 septembre 2026.

43. Le Comité a salué les efforts du Bénin, du Maroc, de l'Égypte, de la Gambie, du Niger, du Pakistan et de l'Ouganda pour les projets suivants dans le domaine de l'agriculture mis en œuvre en 2026 dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le Projet intitulé «Renforcement des capacités pour l'Établissement d'un Fond Renouvelable Communautaire afin de Faciliter l'Accès des Agriculteurs aux Intrants Agricoles» mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec le Pakistan, Türkiye et l'OISA.
- Le Projet intitulé «Soutiens et Mécanismes d'Incitation pour la Promotion de l'Entrepreneuriat des Femmes et des Jeunes dans l'Agriculture» mis en œuvre par le Maroc avec Türkiye.
- Le Projet intitulé «Renforcements des Capacités sur le «Management Efficace de l'Eau dans la Production de Riz» mis en œuvre par la Gambie avec le Nigéria.
- Le Projet intitulé «Renforcement des Capacités sur l'Adoption de Techniques Agricoles de Gestion Intelligente de l'Eau pour la Production Rizière en Malaisie» mis en œuvre par la Malaisie avec l'Égypte.
- Le Projet intitulé «Renforcement des capacités en matière d'édition génomique et de biotechnologie des cultures pour une agriculture résiliente au climat dans les pays membres de l'OCI» mis en œuvre par le Pakistan en partenariat de l'Azerbaïdjan, le

Tadjikistan, l'Ouzbékistan, SESRIC et COMSTECH.

- Le Projet intitulé «Renforcement des Capacités dans l'Utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG) pour les Données Agricoles et d'Alerte Précoce pour l'Amélioration de la Résilience des Petits Exploitants Agricoles» mis en œuvre par l'Ouganda avec Türkiye.
- Le Projet intitulé «Renforcement de la Productivité du Bétail au Niger par l'Insémination Artificielle» mis en œuvre par le Niger en partenariat avec Türkiye et l'Ouganda.

44. **Félicitant** le SESRIC pour avoir organisé des activités de renforcement des capacités et de formation dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités en Matière d'Agriculture et de Sécurité Alimentaire (Agri-CaB) et du Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB), le Comité a demandé au SESRIC de continuer à organiser des activités dans le cadre de ces programmes, et **a invité** les Pays membres à participer activement et à bénéficier de ces activités pour partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques en matière de développement agricole.

45. **Saluant également** les efforts déployés par le SESRIC dans le cadre de ses programmes de renforcement des capacités, à savoir le Programme de Renforcement des Capacités en Matière de Transformation Numérique (Digi-CaB), le Programme de Renforcement des Capacités en Matière de Halal (Halal-CaB) et le Programme de Renforcement des Capacités des Institutions Nationales Palestiniennes (Palestine-CaB), le Comité **a encouragé** les Pays membres et les autres Institutions de l'OCI à participer activement aux activités de ces programmes.

46. Le Comité **s'est félicité de** l'adhésion de la République d'Azerbaïdjan et de la République d'Ouzbékistan à l'OISA, ce qui a porté le nombre de pays membres à 43, et **a invité** les États membres non signataires à prendre les mesures nécessaires pour finaliser leur adhésion à l'OISA.

47. **Prenant note avec appréciation** de la tenue de la 26^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté le 21 avril 2026 avec pour thème «Prévention de l'inadéquation des compétences sur le marché du travail dans les Pays membres de l'OCI», le Comité **a appelé** les Pays membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail à participer activement à sa 27^{ème} Réunion qui sera organisée sur le même thème les 16 et 17 septembre 2026.

48. Le Comité **a salué** les efforts de la Malaisie, du Pakistan, du Nigéria et de SESRIC pour le projet suivant mis en œuvre dans le domaine de l'allègement de la pauvreté en 2026 dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le Projet intitulé «Laboratoire de Compétences en Prospective (LCP) : Relier les Compétence d'Aujourd'hui avec les Métiers de Demain» mis en œuvre par le Pakistan en partenariat avec la Malaisie et le Centre de Travail de l'OCI.
- Le Projet intitulé «Mobilisation de Capitaux pour le Logement Abordable : Une Masterclass sur les SIIC, les FII et les Sukuk immobiliers» mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec Türkiye et la Malaisie.
- Le Projet intitulé «Réduire l'Écart : Renforcement de l'EFTP axé sur l'Industrie à travers

des Partenariats Stratégiques afin de Stimuler l'Emploi dans les Pays de l'OCI» est en cours de mis en œuvre par la Malaisie en partenariat avec la Jordanie, la Gambie, le Nigéria, le Pakistan et SESRIC.

- Le projet sur «Partage des Expériences sur les Instruments Financiers Islamiques pour la Provision du Logement Social» sera à mettre en œuvre par SESRIC pour le bénéfice de 3 Pays membres.

49. **Prenant compte** de la nécessité de soutenir les moyens de subsistance de la jeunesse palestinienne et de renforcer les capacités des ressources humaines de la Palestine, le Comité **a appelé** les Pays membres à augmenter autant que possible les possibilités de bourses pour les étudiants palestiniens et à lancer des programmes spéciaux pour les diplômés universitaires.

50. Le Comité **a pris note avec appréciation** de la maintenance continue et de la mise à jour régulière de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat), qui héberge un large éventail d'indicateurs sous les catégories pertinentes du COMCEC, et **a demandé** au SESRIC de continuer à améliorer et à mettre à jour l'OICStat en fonction de l'évolution des besoins en données des Pays membres de l'OCI.

51. **Prenant note des** rapports soumis par le SESRIC à la 42^{ème} réunion du Comité de Suivi, le Comité **a apprécié** les activités/programmes/projets organisés/à organiser par le SESRIC mentionnés dans lesdits rapports dans son domaine de compétence.

52. **Prenant note** de l'entrée en vigueur des statuts du Centre du travail de l'OCI le 17 janvier 2026, le Comité **a encouragé** les Pays membres de l'OCI qui n'ont pas encore signé et/ou ratifié les statuts à prendre toutes les dispositions nécessaires pour adhérer auxdits statuts.

53. Le Comité **a pris note avec satisfaction** de l'organisation d'une formation sur le renforcement des capacités en matière de SST dans les PME par le Centre du travail de l'OCI, qui s'est tenue les 27 et 28 novembre 2025 à Bakou, République d'Azerbaïdjan.

54. Le Comité **a salué** les efforts du Tadjikistan pour le projet intitulé «Renforcement des Capacités en Compétences Numériques pour les Spécialistes de l'Informatique» à mettre en œuvre par le Tadjikistan avec Türkiye, dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC.

55. Le Comité **a salué les** efforts du Pakistan, de la Jordanie et de SESRIC pour les projets suivants mis en œuvre dans le domaine des PME en 2026, dans le cadre du financement des projets du COMCEC.

- Le projet intitulé «Identification et Conception de la Structure Organisationnelle et du Modèle de Financement d'une Plateforme Multilatérale et Durable de Réseautage de l'OCI PME» mis en œuvre par le Pakistan en partenariat avec Türkiye, le Sénégal et l'Égypte.
- Le Projet intitulé «Renforcement des capacités institutionnelles des BSO pour concevoir des programmes numériques de soutien aux PME dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie» est en cours de mis en œuvre par la Jordanie en partenariat avec le Sultanat d'Oman et l'CICD.
- Le Projet sur «l'Autonomisation des Agences de Développement des PME avec des Solutions de Financement Innovantes dans le Cadre du Réseau OIC-SMENET» à mettre en œuvre par SESRIC au profit de 6 Pays membres.